

**Déclaration du Ministre de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement**

M. Chérif RAHMANI

dix -neuvième session

de la Commission du Développement Durable des Nations Unies

11 mai 2011

Monsieur le Président,

Permettez moi tout d'abord d'exprimer, au nom de l'Algérie, notre profonde gratitude, au bureau de la Commission du Développement Durable ainsi qu'au Secrétariat pour les efforts déployés afin d'assurer la réussite de nos travaux.

L'Algérie souscrit à la déclaration faite par la distinguée représentante de l'Argentine au nom du G77 et de la Chine.

Devant une augmentation croissante de la démographie et une augmentation de la consommation, de la production, de l'extraction minière et des déchets dans un contexte de crise multiples, financière, climatique et énergétique, la stratégie durable de la production et de la consommation doit se faire en deux temps, d'une part ménager la transition et ne pas transmettre le passif aux générations futures et d'autre part préparer le nouveau modèle de production et de consommation durable en adoptant une démarche spécifique dépassant le cadre des conventions déjà ratifié sans aboutissement à de résultats concrets.

Monsieur le Président,

L'Algérie au nom de l'Afrique a compris l'enjeu du cadre décennal de programmation sur les modes consommation et de production durables.

Cette 19^{ème} session de la Commission du Développement Durable intervient 20 ans après RIO et à 390 jours de la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement Durable, prévue en juin 2012 (Rio+20). Cet évènement devra être une opportunité pour opérationnaliser et crédibiliser des actions graduelles, pragmatiques et réalistes telles que : le renforcement des capacités et le transfert du savoir faire. Il importe également de comprendre, d'informer, d'apprendre et de transformer dans la réalité concrète l'innovation, les technologies vertes en créant des centres régionaux de la connaissance et de l'innovation pour développer la consommation et la production durable en Asie, en Afrique et dans les Iles.

Il est important de définir un ensemble de programmes pour la mise œuvre d'un cadre décennal de programmation sur les modes de consommations et de

productions durables avec une dimension réaliste en nous appuyant sur l'expérience de Marrakech, les task forces et les réunions régionales que nous avons menés jusqu'ici, depuis neuf ans.

Enfin, il nous faut identifier les moyens de financements et mettre en place un Fonds pour donner réellement de la substance à notre action et passer à cette économie verte, à cette économie circulaire que nous appelons de nos vœux, nous les Africains.

Je vous remercie Monsieur le Président.